

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS			DÉPARTS POUR		CHEMINS DE FER		ARRIVÉES DE		ANNONCES	
1 AN	6 MOIS	3 MOIS	5 10	7 50	BIENNE	LAUSANNE	PONTARLIER	LOCLE	Cantonales	Non Cantonales
fr. 8	fr. 5	fr. 3	10 15	11 18	7 40	10 10	11 02	1 45	0 50	0 15
fr. 20	fr. 13	fr. 8	11 55	12 08	7 45	10 10	11 02	1 45	0 75	0 20
4 20	2 30	1 50	1 45	1 50	7 50	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			2 30	2 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			3 20	3 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			4 10	4 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			5 00	5 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			5 50	6 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			6 40	6 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			7 30	7 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			8 20	8 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			9 10	9 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			10 00	10 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			10 50	11 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			11 40	11 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			12 30	12 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			13 20	13 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			14 10	14 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			15 00	15 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			15 50	16 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			16 40	16 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			17 30	17 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			18 20	18 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			19 10	19 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			20 00	20 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			20 50	21 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			21 40	21 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			22 30	22 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			23 20	23 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			24 10	24 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			25 00	25 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			25 50	26 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			26 40	26 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			27 30	27 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			28 20	28 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			29 10	29 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			30 00	30 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			30 50	31 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			31 40	31 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			32 30	32 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			33 20	33 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			34 10	34 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			35 00	35 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			35 50	36 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			36 40	36 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			37 30	37 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			38 20	38 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			39 10	39 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			40 00	40 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			40 50	41 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			41 40	41 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			42 30	42 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			43 20	43 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			44 10	44 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			45 00	45 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			45 50	46 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			46 40	46 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			47 30	47 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			48 20	48 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			49 10	49 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			50 00	50 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			50 50	51 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			51 40	51 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			52 30	52 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			53 20	53 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			54 10	54 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			55 00	55 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			55 50	56 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			56 40	56 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			57 30	57 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			58 20	58 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			59 10	59 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			60 00	60 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			60 50	61 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			61 40	61 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			62 30	62 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			63 20	63 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			64 10	64 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			65 00	65 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			65 50	66 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			66 40	66 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			67 30	67 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			68 20	68 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			69 10	69 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			70 00	70 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			70 50	71 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			71 40	71 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			72 30	72 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			73 20	73 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			74 10	74 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			75 00	75 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			75 50	76 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			76 40	76 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			77 30	77 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			78 20	78 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			79 10	79 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			80 00	80 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			80 50	81 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			81 40	81 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			82 30	82 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			83 20	83 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			84 10	84 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			85 00	85 10	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			85 50	86 00	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			86 40	86 50	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			87 30	87 40	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			88 20	88 30	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			89 10	89 20	8 25	10 10	11 02	1 45	0 75	0 30
			90 00	90 10	8 25	10 10	11 02	1 45		



LAIT STÉRILISÉ
DES ALPES BERNOISES
CRÈME STÉRILISÉE
Recommandés par les sommités médicales.
Dépôts: Neuchâtel: SEINET & FILS;
Neuveville: pharmacie IMER. (H. 88 Y.)
Exiger la MARQUE A L'OURS.

ALFONSO COOPMANS & C^o, DE COME
Neuchâtel Place du Marché Neuchâtel
REPRÉSENTANTS: M^{me} BETTENS - OLERC, Place du Marché, et
M. Arnold HUGUENIN, rue de la Côte n^o 2.
VINS ROUGES ET VINS BLANCS D'ITALIE
à l'emporté, à partir de 45 cent. le litre.
Rabais importants en prenant 100 litres.
On livre à domicile par 6 litres au moins.
GRAND CHOIX DE VINS FINS D'ITALIE EN BOUTEILLES
Véritable Vermouth de Turin, Malaga, Cognac
Les analyses de nos vins sont à disposition des acheteurs.

MALAGA et MADÈRE

Par suite de la crise qui sévit en Espagne, j'ai été à même de me procurer, à prix réduits, grandes quantités de
MALAGA couleur rouge-or, première qualité, et MADÈRE, première qualité,
que je puis céder, en petits barils de 16 litres, à fr. 16. - (baril compris), contre remboursement.
Barils plus grands à meilleur marché, proportionnellement.
KONRAD GEIGER,
(O. F. 5967) Zurich III.
Reçu grand choix d'ouvrages en tous genres, et quantité d'articles pour étrennes. — Liquidation, avec grand rabais, des articles pour enfants.
Se recommandent,
M^{lles} FAVRE
sous le Grand Hôtel du Lac 5380



Occasion exceptionnelle

A VENDRE
un magnifique coupé, s'attelant à un et deux chevaux, très léger et de construction parisienne. 10094c
S'adresser à Louis Pavid, Raffinerie 2.
Chèvres à vendre. S'adresser au café du Reposoir. 9945c

MARÉE
Soles d'Ostende
CABLIAU (Morue fraîche) à 60 cts. la livre.
AIGREFINS la livre.
Saumon du Rhin
Brochets, Sandres, Perches, Bondelles.

GIBIER
GIGOTS ET SELLES DE CHEVREUIL
ÉPAULES DE CHEVREUIL à 2 fr. le kilo.
LIÈVRES du pays et d'Allemagne
Coqs de Bruyère. — Gelinottes.
Bécasses. — Faisans. — Perdrix blanches et Perdreaux
POULETS et CANARDS DE BRESSE
Pintades — Pigeons romains — Dindes
Poitrines et cuisses d'Oies fumées.
Terrines de foie gras.
Au magasin de comestibles
SEINET & FILS
8, rue des Epancheurs, 8 10166

A remettre de suite, à Neuchâtel, une épicerie avec restaurant. — S'adresser Étude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 10168

CAVES
PAUL COLIN & C^{ie}
Vin blanc de Neuchâtel 1894,
Vin rouge de Neuchâtel 1894,
en fûts et en bouteilles.
Saint-Georges français
à 55 c. le litre. 9639

Fumier de vache
800 pieds à vendre chez I.-F. Schenk, à Coffrane. 10083
FUMIER 700 pieds fumier de vache, chez Christian Wasem, à la Prise Hirschy. 9962c
Toujours belle MACULATURE à 30 cent. le kilo, au Bureau de cette Fenille.

ON DEMANDE A ACHETER
On demande à acheter d'occasion quelques cents bouteilles fédérales. Faire les offres rue du Trésor 5, 1^{er} étage. 10167

Achat, vente, courtage et échange de monnaies et médailles, spécialement de Suisse et Neuchâtel. Recherches et renseignements monétaires. 4601
A. JOBIN, orfèvre, Neuchâtel
On cherche à acheter d'occasion une presse à copier. Adr. les offres case postale 237, Neuchâtel. 10049

APPARTEMENTS A LOUER
On offre à louer, pour Noël ou plus tôt, à la rue du Château, une maison entière, comprenant huit chambres, cuisine et dépendances; un grand local au rez-de-chaussée pourrait être utilisé comme bureau.
S'adresser en l'Etude du notaire Aug. Roulet, rue du Pommier n^o 9. 10142

A LOUER, pour St-Jean 1896
1^o Un appartement de 6 chambres et belles dépendances, situé aux Terreaux.
2^o Une propriété, comprenant maison d'habitation de 8 chambres, belles dépendances. Vêrandah, jardin, situé rue de la Côte. S'adr. Étude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 9670

A louer, pour Noël au plus tôt, dans un quartier tranquille, un logement confortable, comprenant huit chambres, cuisine et dépendances; jouissance exclusive d'un jardin. S'adresser pour tous renseignements en l'Etude du notaire Aug. Roulet, rue du Pommier 9. 10141
Pour le printemps ou la St-Jean 1896, on cherche, pour une dame seule, une chambre non meublée avec cuisine ou cabinet, dans une maison soignée. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 10135

Appartement à St-Blaise
M. J.-F. Thorens offre à remettre, dans sa maison, au bas du village de Saint-Blaise, appartement au 2^{me} étage, de 4 chambres, cuisine, cave et galetas, jouissance du jardin, eau sur l'évier. Entrée à Noël ou déjà à St-Martin (11 novembre prochain), si on le désire. S'adresser au propriétaire. 9597
Dès maintenant ou pour Noël, à louer, au centre de la ville, au premier étage, un logement qui conviendrait pour bureau ou petite famille. S'adr. maison épicerie Gacond, au second. 8055

A louer, pour St-Jean 1896, dans une belle situation, un beau logement de 8 pièces et dépendances, avec terrasse. — S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 9417
A louer, pour le 24 novembre, un logement de deux chambres, cuisine et galetas. S'adr. Place d'Armes 2. 10096c

A SAINT-BLAISE, logement de cinq pièces, dépendances et jardin. Situation magnifique. Vue sur le lac et les Alpes. S'adresser à MM. Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel. 7518

Etude BOREL & CARTIER
A louer, de suite ou pour le 24 décembre, de beaux appartements très bien situés au quartier de l'Est. 8107
A remettre, bel appartement, composé de 5 pièces et dépendances, au 1^{er} étage. S'adr. Vieux-Châtel 15, au 1^{er}. 9276

Pour St-Jean 1896
ou plus tôt, à louer un bel appartement de 4 à 5 chambres et dépendances. — Buanderie, jardin. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 9893
A louer pour Noël, à Gibraltar n^o 2, le 1^{er} et le 2^{me} étages, de cinq pièces et belles dépendances, le tout remis complètement à neuf.
A la même adresse, un hangar couvert en tuiles à vendre.
S'adresser faubourg de l'Hôpital 36, au 3^{me}, à gauche. 9552

NOUVEL HOTEL DES POSTES
à NEUCHÂTEL
BEAUX LOGEMENTS
et
Grands bureaux à louer

Au deuxième étage du nouvel Hôtel des Postes, quai du Port et place Piaget, sont offerts en location, pour Saint-Jean 1896, ou plus tôt si on le désire:
1^o Deux beaux logements de sept pièces chacun, avec grande cuisine bien éclairée et dépendances, dans les combles et le sous-sol.
2^o Deux groupes de bureaux absolument indépendants des logements, l'un de quatre pièces et l'autre de trois; tous les deux avec de belles dépendances.
Le bâtiment étant dégagé de tous côtés, la lumière et la vue sont acquises à toutes les pièces ci-avant mentionnées.
Pour visiter les locaux offerts et connaître ou débattre les conditions de bail, s'adresser à la
Direction du IV^{me} arrondissement postal.
Neuchâtel, le 5 novembre 1895.
A louer, pour tout de suite, un bel appartement de 5 ou 7 chambres, avec balcon et vastes dépendances. Vieux-Châtel n^o 11, 3^{me} étage. — S'adresser au magasin de modes, Avenue du 1^{er} Mars. 8074

PROPRIÉTÉ A LOUER à Corcelles
A louer, immédiatement ou pour Noël 1895, la propriété de Porcena à Corcelles, comprenant maison d'habitation, vaste dépendance, grands vergers et jardins. Très belle situation. Eau dans la maison et au jardin. S'adresser au notaire DeBrot, à Corcelles. 10062
A louer, Quai du Mont-Blanc, un beau logement au 1^{er} étage, de 4 pièces et dépendances. — S'adr. à Aug. Marti, entrepreneur, Maladière 4. 9977

A LOUER
pour de suite ou pour la Saint-Georges 1896, à Vilar, une maison nouvellement construite, renfermant trois logements, caves, buanderie et autres dépendances, avec portions de jardin. Cet immeuble, situé au bord de la route cantonale, conviendrait pour séjour d'été. Les logements pourraient être loués séparément ou ensemble, au gré des amateurs. 10021
Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Gustave-Henri FAVRE, à Vilar, et pour traiter, au notaire Abram SOGUEL, à Cernier. (N. 2248 Ce)
Pour Noël, le 1^{er} étage, rue de l'Hôpital 11, 4 pièces et vastes dépendances. S'adr. au locataire actuel. 9817

CHAMBRES A LOUER.
Chambre meublée, rue des Beaux-Arts 5, rez-de-chaussée. 10150c
A louer une chambre meublée, Ecluse 39, 2^{me} étage. 10154c
Petite chambre pour ouvrier rangé, rue Pourtalès 11, 4^{me}. 10025c
A louer une très jolie chambre meublée, bien exposée. S'adr. rue Pourtalès 13, 3^{me} étage, à droite. 9770
Chambre et pension, dîner seul également, rue Pourtalès 1. 8765
Chambre meublée, se chauffant. Beaux-Arts 17, 3^{me} étage, à gauche. 10125

La Fabrique de Soieries
G. HENNEBERG. — Zurich.

Damas-Soie	à partir de Fr. 1 40 jusqu'à 20 50
Foulards-Soie	» » 1 20 » 6 55
Grenadines-Soie	» » 1 50 » 14 55
Bengalines-Soie	» » 2 20 » 11 60
Robes de Bal-Soie	» » — 65 » 20 50
Étoffe en Soie écarlée, par robe,	» » 10 80 » 77 50
Peluches-Soie	» » 1 90 » 23 65
Satin pour mascarades	» » — 65 » 4 85
Dentelles-Soie	» » 3 15 » 67 50

etc. — Échantillons par retour. (H. 1449 Z.)
Fabrique de Soieries de G. HENNEBERG, Zurich.

4 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel.
UNE PARISIENNE
SOUS LA Foudre
PAR
M^{lle} Zénaïde FLEURIOT
III
DIPLOMATIE DOMESTIQUE.
Tout, dans l'hôtel occupé par le général Dercery, était frappé au coin du confort moderne, dans lequel entrent comme éléments fondamentaux: la frêle élégance, la mollesse raffinée, l'éclat, le disparate.
Sous une main très délicate, sous un œil très exercé, l'harmonie jaillit, on ne sait trop comment, de ce fouillis de couleurs, de ce tohu-bohu de formes, de cet assemblage inouï d'objets aussi luxueux qu'inutiles, et Mme Dercery, sans rien omettre des bizarreries, des étrangetés, de la liberté absolue inaugurée par le goût du jour, avait su tout

concilier. Rien, chez elle, ne rompait brutalement en visière avec les saines traditions du bon goût; et, cependant, comme on se sentait la vue et l'esprit reposés quand, en quittant ses appartements luxueux, on entrait dans le vaste et simple appartement de Mme de Mellinard!
Dans cet appartement l'atmosphère n'était pas comprimée: on ne voyait ni meubles entassés, ni riches étoffes, ni pesantes ornements; elle n'était pas parfumée: les deux grandes fenêtres ouvertes sur le jardin y entretenaient un air salubre et souvent renouvelé.
Une tapisserie d'un gris doux uni, bordée d'un large ruban bleu et velouté, recouvrait les murs; un meuble de reps du même bleu formait, autour de belles lignes symétriques, des rideaux blancs unis; des stores bleus flottaient contre les fenêtres; un tapis, formé de bandes d'un gris délicatement ombré, recouvrait le parquet; un secrétaire, une table ronde et basse à galerie de cuivre, un lit caché sous ses grands rideaux blancs, complétaient l'ameublement. Trois statues étaient le seul ornement de la cheminée. Celle du milieu représentait la sainte Vierge couronnée d'étoiles, les yeux baissés sur l'Enfant divin; celle de droite reproduisait le doux visage de saint François de Sales, celle de gauche, la figure inspirée de sainte Thérèse.
Une petite galerie photographique serpentait autour des socles et leur formait

une sorte de procession gracieuse et vivante. On n'apercevait qu'un seul portrait de famille. Entre les deux fenêtres souriait une adolescente brune et rose, aux yeux admirablement limpides, la très vivante image de Mme Dercery, alors qu'elle s'appelait encore Marie de Mellinard. Dans la partie de l'appartement faisant face au fauteuil occupé par la vénérable aïeule était placé un très simple prie-Dieu, duquel montait naturellement l'adoration vers un grand christ d'ivoire, dont la large croix débène tranchait sur le gris-clair de la tapisserie. Pour condenser tous ces détails en un seul mot, la chambre de la grand-mère était ce qu'elle devait être, une sorte de sanctuaire où ses enfants et ses petits-enfants retrouvaient la simplicité empreinte d'harmonie et de grandeur qui se dégage de toute âme élevée.
— Quand la porte de bonne-maman s'ouvrait, disait l'élégant Aymar, et que mon regard embrasse les rideaux de percale blanche, les blanches statues, le beau christ, et bonne-maman elle-même sur son fauteuil de paille, je ne sais quel recueillement me prend, et, machinalement, je me découvre.
Qui pourrait dire ce qui se conserverait d'élevé, de paisible, de religieux dans les familles, si chaque maison contenait ainsi son sanctuaire domestique!
Lorsque le docteur entra dans la chambre de Mme de Mellinard, il aperçut le général accoudé sur l'angle droit

de la cheminée. Son visage soucieux touchait presque au visage intelligent et paisible de saint François de Sales, et empruntait de ce voisinage un relief plus sombre encore.
— Quoi! le docteur! fit-il en se penchant pour lui serrer la main. Etes-vous donc plus souffrante, ma mère?
Mme de Mellinard invita du regard le docteur à prendre le siège placé près d'elle, et répondit avec son admirable sourire:
— Non, Louis; mais j'ai cependant désiré la visite du docteur... et mon rhumatisme articulaire m'a fait cruellement souvenir cette nuit que je ne pouvais guère me passer de ses visites. Dans un avenir prochain, je serai probablement condamnée à ne plus quitter mon fauteuil, ni mon bonnet de nuit.
— Par coquetterie, peut-être, dit le docteur avec une galanterie que Mme de Mellinard avait seule la puissance de lui inspirer.
Il était certain que si Mme de Mellinard, avec sa physionomie gracieusement animée, ses beaux cheveux blancs frisant sous sa mantille de guipure blanche, sa robe de moire violette, était, le dimanche soir, la plus aristocratique et la plus aimable des aïeules, elle avait, dans le simple peignoir de molleton gris qui se drapait en larges plis sur son corps long et frêle, avec la simple fanchon de mouseline blanche nouée sur sa chevelure de neige, simplement disposée en larges

bandeaux ondulés, avec la physionomie un peu pensif, suavement sérieuse, que donne aux âmes recueillies le chez soi, l'intimité, une indéfinissable majesté.
Elle répondit par un sourire au compliment du docteur, et lui tendit le bras en lui disant:
— Vous allez me trouver bien fiévreuse, sans doute?
— Hum! voici, en effet, une ombre de tic-tac bien irrégulier. Madame, répondit-il, que voulez-vous que je dise? Devenez de plus en plus cannibale, mangez de la viande crue, je vous en supplie. Il s'agit de vous faire vivre. Le jour où, par la baguette d'un mauvais génie quelconque, vous n'auriez plus, comme l'ogre, de la chair fraîche à votre disposition, votre âme s'en irait à tire-d'ailes. Vous êtes d'une délicatesse de vie tout à fait insensée.
— Qu'importe, puisque cela ne m'empêche ni d'aimer ni d'agir? répondit fort stoïquement Mme de Mellinard.
— Certainement. Mais enfin on aimerait à vous consolider, n'est-ce pas, général?
— Certainement, répéta le général avec une franche tendresse, ma mère nous est aussi nécessaire à tous que l'air que nous respirons.
— Le sentiment seul de mon importance prolongera indéfiniment ma vie, vous verrez, dit gaiement Mme de Mellinard. Vous sortez, Louis? ajouta-t-elle

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

— M. Rockefeller, le riche américain « roi des huiles », dont l'une des filles, miss Edith Rockefeller, s'est mariée récemment avec un dot de 170 millions de francs, vient d'ajouter un million de dollars aux quatre millions de dollars qu'il a déjà donnés pour la fondation de l'université de Chicago. C'est donc vingt-cinq millions de francs que M. Rockefeller a donné à cette institution et il lui promet encore dix millions de francs si un autre Américain veut en donner autant.

— Les ouvriers des chantiers de constructions maritimes de Belfast s'étant mis en grève, les constructeurs de Paisley ont décidé, malgré leur parfait accord avec leurs ouvriers, de suspendre aussi le travail, afin de se solidariser avec les patrons de Belfast. L'arrêt des travaux a eu lieu mardi soir. Il est considéré comme une catastrophe.

Les ouvriers de Belfast demandent une augmentation de salaire de deux shillings par semaine. Les patrons refusent, alléguant qu'ils ont accepté des commandes dont les prix sont calculés sur la base des anciens salaires, et qu'ils ne pourraient augmenter ceux-ci sans travailler à perte.

NOUVELLES SUISSES

Monopole de l'alcool. — Les commissions de l'alcool du Conseil national et du Conseil des Etats, siégeant en commun, ont approuvé le rapport de gestion et des comptes de l'administration de l'alcool.

En complément d'un postulat du 16 juin 1894 réclamant une enquête au sujet de la surveillance des cantons sur la fabrication et la vente de l'alcool, le Conseil fédéral sera invité à rechercher par voie de conférences avec les gouvernements cantonaux les moyens d'arriver à ce que les cantons remplissent réellement et sérieusement, et d'une façon uniforme, leurs devoirs de surveillance et de police sur l'alcool.

Après quelques modifications apportées au budget, celui-ci a été adopté comme suit : recettes, 12,230,000 fr.; dépenses, 7,200,000 fr.; recettes nettes, 5,030,000 fr.

Une pétition de l'Association des commerçants suisses de liqueurs et spiritueux, demandant la participation de frais pour la vente de l'alcool, ainsi que quelques propositions de membres de la commission, ont été renvoyées à la commission permanente pour examen et rapports.

Rachat des voies ferrées. — Le projet de loi élaboré par le département des chemins de fer, comme préparation du rachat, tend à forcer les compagnies à préciser leur bénéfice net tel qu'il devra servir pour déterminer la valeur de rachat. Le projet règle en outre la procédure à suivre en cas de discussion sur la signification des clauses des concessions relatives aux conditions du rachat.

Nord-Est. — Le conseil d'administration du Nord-Est a décidé de se mettre en rapports avec le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux pour la répartition des membres du conseil d'administration sur la base d'un chiffre total de cinquante membres, dont vingt attribués à la Confédération et aux cantons.

Sur 52,000 actions privilégiées, 50,771 ont été converties en actions ordinaires.

Berne. — Dimanche soir, à Wangenried, un sieur Schultness, qui vivait depuis assez longtemps en mauvaise intelligence avec sa femme et surtout avec sa belle-mère, décidait de se débarrasser de l'une et de l'autre en les assassinant. Après s'être muni de son fusil, Schultness sortit sur la rue et appela celles qu'il avait résolu de mettre à mort. La belle-mère seule répondit à son appel. Au moment où elle paraissait sur le seuil de la porte d'entrée de la maison, Schultness lui tira un coup de feu à bout portant. La pauvre femme, atteinte dans la région cardiaque, expira dix minutes plus tard.

Mais le meurtrier n'était pas satisfait. A peine son premier crime accompli, il se précipitait dans la maison dans l'espoir d'y rencontrer sa femme. Mais celle-ci ayant pu s'enfermer dans sa chambre, échappa ainsi à une mort certaine. Schultness, devant l'inutilité de ses efforts pour rejoindre et tuer son épouse, jugea bon de prendre la fuite. Il court encore.

— Il y a quelque temps, la caisse de la boulangerie G., rue Centrale, à Bienne, avait été dépillée sans qu'on parvint à découvrir le voleur. Lundi, une jeune fille, qui était entrée au magasin à un instant où il n'y avait personne, a lestement enlevé du tiroir de la caisse le petit panier contenant l'argent. A la personne qui vint pour la servir, elle demanda du gâteau et, comme il n'y en avait pas en ce moment, elle sortit sans rien acheter. Ce n'est qu'au bout de quelques minutes qu'on s'aperçut du larcin. La voleuse put heureusement être rejointe et arrêtée.

Soleure. — Le Musée d'histoire naturelle de Soleure conserve un nid fort curieux. Il est construit entièrement en acier. A Soleure, il y a beaucoup d'horlogers, et l'on trouve souvent sur leurs fenêtres des ressorts de montres ou d'horloges cassés ou hors d'usage. L'été dernier, M. Rueder, un de ces horlogers, découvrit sur un arbre, dans sa cour, un nid d'oiseau d'aspect singulier. Il l'examina et trouva qu'un couple de hochequeues avait bâti son nid entièrement avec des ressorts de montres ramassés

par ci par là dans la ville. Le nid avait dix centimètres de diamètre et était des plus confortables. Après que les architectes emplumés eurent élevé leur couvée, M. Rueder offrit le nid au Musée de l'endroit, où il est conservé.

Fribourg. — Vendredi soir, la famille Bapst était réunie au rez-de-chaussée de sa demeure, dans le quartier de Beuregard, à Fribourg, près de l'endroit appelé Bethléem. Il y avait le père, la mère, les deux filles et deux garçons, plus un oncle nommé Matys et le jeune Bræm, camarade des garçons Bapst et âgé de 18 ans. Vers neuf heures, pendant quelques minutes d'absence du père et de la mère, s'est déroulé le drame dont a été victime le jeune Bræm. L'oncle Matys voulut examiner un *Robert* qui était appuyé près du fourneau, mais, au préalable, il déchargea la détente en dirigeant le canon vers le plancher. Aucun coup ne partit, d'où l'on conclut que l'arme n'était pas chargée. Ce que voyant, le jeune Auguste Bapst, âgé de 14 ans, se saisit du *Robert* pour s'amuser. Son camarade Bræm, par esprit de bravade, empoigna le canon du *Robert* et se l'appuya contre la bouche. Auguste Bapst, de son côté, ne voulait pas se dessaisir de l'arme et, dans les mouvements qu'il fit pour la retenir, le chien du fusil s'arma et la détente jouait. La cartouche fulminante à balle entra par le nez dans le cerveau d'Emile Bræm, qui tomba sur le plancher et expira une heure après sans avoir repris connaissance.

Vaud. — Depuis quelques jours, à Perroy, une machine distillait les marcs de la localité. Lundi matin, les ouvriers ayant repris leur besogne, s'aperçurent qu'il y avait une fuite près d'un robinet. Voulaient boucher cette ouverture, qui, croyaient-ils, ne présentait aucun danger, deux hommes se placèrent sous les chaudières et se mirent à l'œuvre. A peine avaient-ils commencé, qu'un jeune garçon, regardant ce qu'ils faisaient, s'écria en fuyant : « Sauvez-vous ! la fente s'ouvre ! » Deux secondes après, une formidable détonation retentit et les deux chaudières étaient projetées sur la route, heureusement sans blesser personne.

BULLETIN COMMERCIAL

Situation. — Après quelques nuits de gel, pendant lesquelles le thermomètre est descendu à 5 degrés au-dessous de zéro, la température s'est un peu radoucie et la pluie si désirée et depuis si longtemps attendue est tombée abondamment. Une huitaine de beaux jours auraient été encore nécessaires pour terminer les travaux des semailles, qui sont maintenant arrêtés.

Blés et farines. — On a signalé pendant la dernière semaine un peu plus de fermeté sur les marchés, fermeté qui frise la hausse, mais qui a de la peine à y arriver. A Marseille, les cours sont tenus très fermes. On peut s'attendre pour les mois de novembre et décembre à de la hausse, mais il est difficile d'en dire l'importance de même que d'en déterminer la durée. Pour le moment, on traite à Marseille, en disponible et suivant qualité, les blés russes de 13 fr. 25 à 15 fr. les 100 kilos en entrepôt, ce qui fait environ 15 fr. 75 à 17 fr. 50 franco Genève. Le marché de New-York reste variable.

Fruits. — La récolte de cette année peut être considérée comme mauvaise en ce qui concerne les pommes et les poires. Les pommes surtout ont manqué et il est difficile de s'en procurer de belles, même à des prix très élevés. On les paie à Genève de 40 à 70 centimes le kilo, suivant qualité. Voici les prix des fruits sur quelques marchés de la Suisse romande : Les pommes se paient à Lausanne de 2 fr. 40 à 2 fr. 80 les 20 litres. A Vevey, on paie : pommes 2 fr. 50 à 3 fr., châtaignes 4 à 5 fr., noix 3 fr. 50 à 4 fr. les 20 litres. A Yverdon : pommes 2 fr. à 2 fr. 80, poires 3 fr. à 3 fr. 20 les 20 litres, châtaignes 40 cent. le kilo. Moudon : châtaignes 35 cent. A Neuchâtel : pommes 3 à 4 fr., poires 2 fr. 50 à 4 fr., châtaignes 5 fr. les 20 litres.

Dans la Suisse allemande, les prix ont varié pour les pommes et poires à cidre entre 8 et 15 fr. les 100 kilos. Pour les fruits de garde, on a payé de 10 à 25 fr. et plus les 100 kilos.

Le cidre se vend dans la Suisse allemande de 20 à 24 fr. l'hectolitre.

Lait et beurre. — Les marchés de lait pour 1896 sont à peu près terminés dans la Suisse allemande. Les prix se sont assez bien maintenus, quoiqu'on ait remarqué un peu de faiblesse dans les dernières ventes faites.

Un peu partout les prix du beurre ont haussé sensiblement. A Lucerne et Zoug, on signale une hausse de 5 à 10 fr. par 100 kilos ; sur la première de ces places, on n'a pas pu satisfaire toutes les demandes. On prévoit cependant que la hausse ne pourra pas s'accroître, parce que beaucoup de fromageries vont restreindre leur fabrication de fromages dans la crainte d'une baisse dans les prix de ces derniers. Il en résultera une plus grande production de beurre.

(Journal d'agriculture suisse.)

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Chaux-de-Fonds. — Lundi matin, un contre-maître occupé à la construction du nouveau bâtiment du contrôle, est tombé de la hauteur du toit sur la rue. Il s'est relevé immédiatement et a pu constater que, par un heureux hasard, il se tirait sain et sauf de l'aventure.

Côte-aux-Fées. — Au hameau des Tattets, M. Henri Crétenet a récolté un chou-rave du poids de 19 1/2 livres. Six autres plus petits pèsent ensemble 65 livres.

CHRONIQUE LOCALE

Orgues. — Le comité du fonds des orgues s'occupe d'organiser une collecte en vue de trouver la somme nécessaire pour renouveler les orgues du Temple du Bas.

Le fonds existant ascende à 8,000 fr. Il reste à trouver, pour que Neuchâtel soit doté d'orgues convenables, 27,000 fr. c'est-à-dire une somme beaucoup moins considérable que celle qu'a coûté l'instrument actuel. Nous espérons vivement que la collecte, retardée ce printemps par suite de diverses circonstances, et annoncée, cette fois définitivement, pour la seconde moitié de novembre, rencontrera un bon accueil auprès du public religieux et artistique de notre ville.

La direction de l'hôpital Jeanjaquet exprime publiquement ses sincères remerciements au « Cirque oriental », dirigé par M. D. Travaglia, pour le don de 209 fr. 50 qu'il vient de lui faire parvenir, cette somme représentant le produit net de la représentation spéciale du 4 courant, donnée avec le concours bienveillant et gratuit de la Musique italienne. Ce nouvel acte de libéralité en faveur de notre hôpital d'enfants est enregistré avec une vive reconnaissance.

L'Afrique et sa colonisation. — On nous écrit :

Monsieur le rédacteur, Vous avez publié dans votre n° 261, sous la rubrique Angleterre, un entre-filet que je ne puis laisser passer sans réflexions.

J'aurais voulu qu'une plume plus compétente que la mienne vous répondît, mais puisque cela n'est pas, je vais essayer de le faire, me prévalant de la connaissance que je puis avoir d'une tribu noire au milieu de laquelle j'ai passé cinq mois.

1. Vous parlez de la « sauvagerie des tribus africaines », au moins faudrait-il dire : de certaines tribus, car on trouve chez telle ou telle peuplade des coutumes qui l'emportent en douceur sur celles pratiquées dans nos pays dits civilisés.

2. Mais ceci n'est qu'un détail. Vous dites « c'est toujours la lutte du bien contre le mal » que celle entreprise par les Etats européens. Ceci est une hérésie, une affirmation gratuite, que vient contredire le témoignage des témoins oculaires. Considérez tel village de l'Afrique méridionale, du Basutoland, avec la ville de Kimberley, par exemple, pour parler d'endroits que je connais de visu.

Ici, vous trouverez le paganisme et son immoralité innocente, là l'incroyable, la débauche avec tous les raffinements que peuvent avoir inventés des siècles d'une civilisation dépravée.

Ici, vous trouverez une population prête à accepter la « loi morale » quand vous la lui présenterez ; là, la négation du Bien et du Mal, et le matérialisme raisonné.

Où est le mal, où est le bien, où est le progrès, où est la barbarie ?

3. Les colons sont souvent la lie de la population de l'Europe, parfois ils font partie des classes élevées de la société, mais les uns et les autres, à peu d'exceptions près, rejetant tout principe, vivent en Afrique comme des hommes sans foi ni lois.

Voilà les faits. Est-ce donc là « un bienfait qui compense quelques méfaits » ? Oui, « il y a en Afrique place pour tout le monde », et plutôt que d'exterminer et d'en arracher les populations autochtones, il faudrait en tenir éloigné celui qui prostitute le nom de civilisation, et qui fait mépriser et haïr le titre « d'Européen ».

La lutte contre l'esclavage est légitime, je dis plus, elle est sainte, mais il n'en reste pas moins vrai que la colonisation telle qu'elle est faite à l'heure actuelle, sera une des hontes de notre fin de siècle.

Espérant, Monsieur, que vous voudrez bien insérer dans vos colonnes cette protestation d'un ami de l'Afrique, je suis votre dévoué.

R. GREILLAT.

Note de la rédaction. — Il est certain que notre correspondant n'a pas tort dans les comparaisons auxquelles il se livre et que celles-ci ne sont pas favorables aux blancs. Chacun sait que la colonisation de l'Afrique est pour l'heure une œuvre essentiellement commerciale, disons une œuvre d'exploitation. Elle entraîne à sa suite toutes sortes de maux qui ne sont pas à l'honneur des Européens ; mais que sont ces maux devant le fléau de l'esclavage, que la civilisation fera certainement disparaître ?

M. Greillat doit être au courant de l'histoire de l'esclavage. S'il a bien réfléchi aux proportions de cette plaie en Afrique, à ses effets immédiats et à ses conséquences éloignées, il conviendrait peut-être que cette question prime — nous disons prime et non efface — toutes les autres. Quand elle aura été résolue, nous nous entendrons facilement pour le reste.

Téléphone. — Les journaux lausannois publient, avec prière de le reproduire, l'entre-filet ci-dessous :

« Nous croyons devoir rendre attentifs les abonnés du téléphone au fait que, en cas d'incendie, leurs appareils ne sont remboursés ni par l'administration fédérale, ni par l'assurance cantonale, à moins

qu'ils n'en aient fait une mention spéciale dans leur police. Cette disposition ne concerne pas, du moins jusqu'à la fin de l'année, les abonnés du réseau de Vevey dont les stations ont été assurées par l'administration des téléphones depuis 1892.

« Un abonné lausannois, dont l'appareil a été brûlé, a été obligé de payer 101 fr. 50 pour son remplacement. »

Conférence. — Tous les Neuchâtelois qui s'intéressent aux choses de l'esprit et qui se font un devoir de témoigner de la sympathie aux débutants littéraires, feront bien de venir entendre aujourd'hui jeudi la conférence que leur offre M. Louis Avennier, un de nos plus jeunes et — je puis le dire — de nos meilleurs poètes.

M. Avennier est un disciple de Sully Prudhomme, disciple digne du maître. Si vous avez lu son premier volume *Puisque l'Oiseau chante...*, vous en aurez admiré l'inspiration noble et franchement spiritualiste, le souffle élevé et pur, la précoce maturité de pensée. M. Avennier est, parmi nous, un représentant de la jeunesse sérieuse, qui s'inquiète du présent, qui songe à l'avenir, et qui préoccupe les graves problèmes. C'est pourquoi il vient vous parler de la jeunesse contemporaine, de ses tendances, de son état d'esprit, de ses aspirations, de son idéal. Sujet singulièrement attachant, et qui mérite toute votre attention et toute votre sympathie...

Vous dirai-je encore qu'avec le talent en boutons d'un Sully Prudhomme, M. Avennier évoquera à vos yeux le profil rajeuni de François Coppée ?... Allez, allez l'entendre, amis et amies des belles et bonnes lettres. Vous vous en félicitez. J. C.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 6 novembre.

On a dit que le Conseil fédéral a accepté la démission de M. Charles Corrighioni d'Orelli, secrétaire de la légation suisse à Londres. M. Corrighioni d'Orelli aurait, paraît-il, reçu du gouvernement de Siam l'offre d'entrer au service diplomatique de ce royaume et serait appelé en premier lieu à remplir les fonctions de conseiller de légation à Paris. Il conserverait cependant sa nationalité suisse.

Soleure, 6 novembre.

A la suite d'une conférence entre patrons et ouvriers, la grève des ouvriers monteurs de boîtes de la fabrique Girard-Schild, à Granges, a été terminée à l'amiable mercredi.

Paris, 6 novembre.

Le tribunal correctionnel a condamné à 3,000 francs de dommages-intérêts la chambre syndicale des mouleurs en fonte du département de la Seine, pour avoir empêché un ouvrier qui avait refusé de se joindre à une grève de trouver ensuite du travail.

Rome, 6 novembre.

Aujourd'hui M. Mazza, député et avocat, au nom de l'avocat Prati, de Milan, a présenté un recours au conseil d'Etat contre le décret d'expulsion de Mlle Sor-dollet.

Les avocats soutiennent que le décret n'est pas légal s'il n'est pas signé par le ministre de l'intérieur. S'il est signé, celui-ci n'aurait aucune qualité pour signer un semblable décret.

Vienne, 6 novembre.

Le bureau du conseil municipal a été informé officiellement du refus de l'empereur de sanctionner la nomination du Dr Lueger comme bourgmestre. Il examinera dans sa séance de vendredi la situation qui résulte de ce refus et posera la question d'une nouvelle élection.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Londres, 7 novembre.

Les journaux anglais publient des dépêches pessimistes sur la situation en Turquie.

On télégraphie de Constantinople au *Standard* que les ambassadeurs se sont réunis hier. Le bruit court qu'une action décisive des puissances est imminente.

Londres, 7 novembre.

On télégraphie de Berlin au *Daily Telegraph* que les insurgés arméniens auraient battu les troupes turques, faisant 400 prisonniers.

Athènes, 7 novembre.

Le grand-vizir ayant annulé diverses décisions de l'Assemblée crétoise, plusieurs députés crétois se sont réunis pour prendre des mesures efficaces. La situation est inquiétante.

Constantinople, 7 novembre.

Des placards révolutionnaires ont été affichés ici hier.

L'excitation se propage dans l'empire, où, dans diverses parties, les massacres continuent.

Monsieur et Madame Louis DuPasquier et leurs enfants, à Veytaux (Vaud), Madame et Monsieur le pasteur Jean Haller et leurs enfants, à Rudenhausen (Bavière), Madame et Monsieur Georges Leuba-DuPasquier et leurs enfants, à Colombier, Madame Georges DuPasquier et ses enfants, à Feydey sur Leysin (Vaud), Monsieur Félix DuPasquier, à Paris, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Maria DUPASQUIER née VORBRUGG,

leur bien-aimée mère et grand-mère, que Dieu a reprise à Lui, le 5 novembre, dans sa 68^{ème} année, après une longue maladie.

Ps. XXVII, v. 1.

L'enterrement aura lieu à Colombier, le jeudi 7 novembre, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Sombacour.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 10114

Madame Louise Béguin-Jaquet et ses deux enfants, Charles et Henri, à Travers, Monsieur et Madame Numa Béguin et leurs enfants, aux Grattes, Monsieur et Madame Alfred Béguin et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Augustin Renaud-Béguin et leurs enfants, à Neuchâtel, Madame veuve Emilian Béguin et ses enfants, à Couvet, Monsieur Henri Béguin, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Henri Jaquet et leurs enfants, Emma, Bertha, Rose et Georges, à Rochefort, Mademoiselle Adèle Jaquet, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Albert Jaquet et leurs enfants, à Boudry, Monsieur et Madame Jean Jaquet et leurs enfants, aux Grattes, ainsi que les familles Béguin, Jaquet, Renaud et Milliet, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte très sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu et parent,

Monsieur Joseph BÉGUIN,

décédé aujourd'hui à Neuchâtel, dans sa trente-deuxième année.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Neuchâtel jeudi 7 courant, à 4 heures après-midi.

Domicile mortuaire : Mail n° 1. 10105

L'imprimerie de la Feuille d'avis livre en deux heures les lettres de faire-part.

AVIS TARDIFS

BRASSERIE BAVAROISE

CE SOIR, à 8 heures 10171c

CONCERT Blocka-Bressy

HOTEL DU FAUCON

CE SOIR, jeudi 7 novembre 1895

à 8 1/4 heures

SOIRÉE EXCELSIOR

par les prof. ANTONIO, BELLINI

Haute prestidigitacion, Cartomancie, Illusions et Magie élégante.

Mlle OKITA

célèbre dans la perception et transmission de la pensée. 10173c

CUMBERLANDISME

90 points d'avance sur 100 au billard.

Bourse de Genève, du 6 novembre 1895

Actions	Obligations	Demandé	Offert
Central-Suisse	3% féd. ob. def.	100.00	100.00
Jura-Simplon	3% féd. ob. 87.	93.75	94.75
Id. priv.	3% Gen. ob. lots	89.35	89.35
Id. bons	Jura-S., 3 1/2 %	66.62	66.62
N.-E. Suisse, anc.	Franc-Suisse	480.	480.
St-Gothard ...	N.-E. Suisse, 4%	512.	512.
Union-S. anc.	Lomb. anc. 3%	855.	855.
Bq. Commerce	Mérid. ital. 3%	280.50	280.50
Union fin. gen.	Douan. ott. 5%	500.	500.
Paris de Sétif	Prior. ott. 4%	480.	480.
Alpines ...	Serbe Ob. r.	—	—

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 116.— le kil.

Genève 6 nov. Esc. Banq. du Com. 4 1/2 %

Bourse de Paris, du 6 novembre 1895

(Cours de clôture)

3% Français	100.82	Comptoir nat.	612.50
Italian 5%	87.65	Crédit foncier	758.75
Russel 1881, 3%	89.35	Créd. lyonnais	773.75
Rus. Orient. 4%	66.50	Suez	8165.
Ext. Esp. 4%	66.62	Chem. Autrich.	811.25
Portugais 3%	—	Ch. Lombards	—
Tabacs portg.	470.	Ch. Méridion.	622.50
Turc 4 1/2 %	22.25	Ch. Nord-Esp.	81.25
Actions	—	Ch. Saragosse	125.
Bq. de France	360.	Banq. ottom.	616.
Bq. de Paris	825.	Rio-Tinto.	423.

ON S'ABONNE

A LA

FEUILLE D'AVIS

Dès ce jour au 31 décembre

Par la poste, pour Fr. 2.—

» porteuse (en ville), » 1.70

Prise au bureau, » 1.30

Imprimerie H. WOLFRATH & Co